

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 46

Artikel: Encore les poules
Autor: C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219093>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous expédions le Conteur Vaudois à l'essai, espérant qu'un grand nombre de nos compatriotes comprendront qu'en s'y abonnant, ils encourageront les amis du patois et des coutumes vaudoises. Les nouveaux abonnés recevront gratuitement les numéros de novembre et de décembre.



VÈ LO MAÏDZO

LA pouira Fanchette à Subyet ètâi tota moindra, tota biéva, tota fliappya du quauque teimpo. On lâi avâi rein pu fère po la soladzi : Jean-Louis, lo meïdzo dâo Rhoûno, clli que de Nâotsati, la sonambule de Dzenêva lâi avant pas mé fé que ma choqua. Po fini, l'a faliu consurta on veretâbllio maïdzo de pè Lozena, que l'è dan venu à l'ottô trovâ la pouira Fanchette que l'ètâi tota minâbllia et asse bliantse que dâi tsausse de fretâi. Ein ètâi tot'êtourle, po cein que l'ètâi lo premi iâdzo que dèvesâve à on monsu de la vela.

— Du quand ite-vo malâda ? que lâi dit lo maïdzo.

— Monsu, su tant mau bin du... du la senanna que l'a tant plliu.

— Et quinna senanna ètâi-te ?

— La senanna que i'è fé ma buïa, que n'è pas pu la chètzi que quieinze dzo apri.

— Et quand âi-vo fé la buïa ?

— Lo dzo apri que noutra vatse, la Pindzon, l'a fé lo vi à de bon.

— Quemet cein sè pào-te ?

— Oi, por cein que dèvessâi vila on mâi dèvant, et pu, on dzo de clli mâi, la Pindzôn l'a z'u dâi veintrâie, la pouira bite. Mâ on avâi ètâ einguieusâ pè lo Jui. Adan n'è pas ci coup que vo dio, l'è l'autro.

— Mâ quand è-te clli l'autro coup que voutra vatse l'a vila à de bon ?

— Atteindè-vo vâi ! Oi ! oi ! l'è lo delon que ma chera l'a accutsi.

— Et vâi, monsu, que fâ adon Subyet lo tadié, l'hommo à la Fanchette, clli Jui no z'a bo et bin einguieusâ : mimameint qu'on a z'u fauta dâo vèterinéro.

— Po accutsi la chera ? fâ lo maïdzo que lâi compregnâi pe rein.

— Na ! po la Pindzon.

— L'è on bocon pènabllio à savâi oquie, dit lo maïdzo. Quand voutra chera a-te accutsi ?

— Lâi su ora, dit la fenna : l'è lo dzo que lo petit tsat l'a crèvâ.

— Et quand è-te crèvâ ?

— Clli dzo que vo dio que ma chera l'a z'u

son bouibo. L'è la sadze-fenna que lâi a trouppâ dessus à novion deïn lè z'ègrâ.

— Et quand ètâi-te ?

— Justameint ! po vo dere bin adràï, l'è lo delon, quemet vo dio, que mon hommo, mon Subyet s'è ècortsî la coupita dâo dzèno.

— Lâi a-te grand teimpo ?

— L'è quand l'ètâi tsesâi ein alleint menâ la tchivra.

— Et pu côe-te que l'a soignî ?

— Oh ! l'è nion. On lâi a pî met on eimpliâtro de pèdè de cordagni.

— Mâ quand cein è-te arrevâ, tonnerro à la fin ?

— La senanna que lo bolondzi no z'a bourlâ tota noutra fournâie de pan.

— Lâi a-te bin dâi sènanne ?

— Eh bin ! prâo ! Du cein no z'eïn a rebourlâ onn' autra.

— M'eïnlevâi se vu savâi oquie. Quand ètâi-te ?

... Lo maïdzo s'eïmpacheintâve. Lo Subyet, que vayâi que sa fenna pouâve pas dere âo justo lo dzo que sè cheintâi pas bin, lâi fâ :

— Monsu lo maïdzo, m'eïn rappelo ora. L'è malâda du que l'ètâi zuva âo goutâ de fenne de la Zaline et que l'avâi trâo medzi de cranma fouettâie.

— L'è justo, fâ la fenna, l'è du cein que su malâda, clli dzo que plliovessâi tant... et que i'è fé ma buïa. Ora, lâi ite-vo ? Comptâde ?

Marc à Louis.

„VERS SUR LAUSANNE“

LEL est le titre d'un manuscrit appartenant à la collection du musée du « Vieux-Lausanne » et qu'a bien voulu nous confier le président de cette société, M. G.-A. Bridel.

Tout d'abord quelques mots sur l'auteur :

« La comtesse de Fries, mère du comte Maurice de Fries, banquier à Vienne, fit l'acquisition de la Chablière, près Lausanne, dans les premières années du XIX^{me} siècle et y fit de grandes transformations. C'est elle qui la loua au comte de Stratford-Canning, ambassadeur d'Angleterre en Suisse. La jeune épouse du comte, Henriette de Stratford-Canning, y mourut en 1817 et fut inhumée dans la cathédrale de Lausanne, où son mari lui a élevé un fort beau monument, œuvre de Bartholdi.

La Chablière fut vendue en 1925 à M. Guiguer-de Prangins.

Voici, maintenant, quelques extraits de la pièce de « Vers sur Lausanne » de la comtesse de Fries. Nous respectons l'orthographe :

Des vallons en tous sens, ravins, fossés, coteaux,
Des pierres, des torrents et de nombreux ruisseaux,
De grands rochers, gisant étage par étage,
Et du premier chaos la plus fidèle image.
Tel était autrefois l'aspect de ces beaux lieux,
Des corbeaux, des hiboux, le solitaire azile
Et qui d'aucun mortel n'avait charmé les yeux,
Avant que le destin en eût fait une ville.

Un jour, un magicien qui planait dans les airs
S'arrêta tout surpris en voyant ces déserts.
Sa malice, à l'instant, et l'inspire et l'enflamme.
Il conçoit un projet qui le ravit dans l'âme,

Je vais me signaler, se dit-il, fièrement,
Acquérir par mon art une gloire immortelle.
Ici, va s'élever une cité nouvelle
Qui des siècles futurs fera l'étonnement.
Sa folie aussitôt en trace le modèle,
Un génie infernal tout à coup le saisit.
Puis, nouvel Amphion, il élève, il bâtit,
D'objets incohérents l'assemblage si rare,
Que les yeux n'ont jamais rien vu d'aussi bizarre.
Sans descendre ou grimper, on ne peut faire un pas,
La chèvre au pied crochu ne s'en tirerait pas.
Des chemins tortueux qu'on appelle des rues
Vous mènent aux enfers ou bien jusques aux nues.
Par trois coteaux maudits que le rusé démon
A créés tout exprès, il a, dans sa malice,
Des malheureux piétons préparé le supplice
Et pour surcroît encor joignant la dérision
A ces chemins d'enfer de saints donné le nom.

Heureusement à ce triste tableau de notre bonne ville de Lausanne succède une description d'un tout autre caractère. Un bon génie est intervenu :

...Vois de cette cité, vois les abords riants,
Regarde cet aspect, les objets ravissants
Qui de toutes parts l'environnent,
Vois ce superbe lac et ces tranquilles eaux,
D'un côté ces forêts, ces villes, ces châteaux, etc.

Et plus loin :

...Ah ! sans doute, c'est là qu'habite le bonheur,
Mais cette ville, enfin, œuvre de ta malice,
D'aimables habitants la peupleront un jour
Les grâces, les talents en feront leur séjour
Tous les plaisirs naîtront dans ce lieu de délice.
Les sciences, les arts y seront cultivés,
Les hommes trouveront dans cette source pure
De jouissance et de félicité
L'heureux moyen d'orner les dons de la nature
Dont ils seront par moi favorisés.
Les femmes, à l'esprit associant les charmes
Pour captiver auront de doubles armes, etc...

Mme la comtesse de Fries.

ENCORE LES POULES

SOUS le titre : « les poules à Jean-Louis », le *Conteur Vaudois* nous a raconté dernièrement une histoire du temps où les poules jouissaient de cette liberté qu'elles ont perdue mais qui est devenue l'apanage des hommes dans notre pays : on le répète assez dans nos chants et discours, vibrants de patriotisme, pour que nous soyons arrivés à y croire aussi sérieusement qu'aux champignons de la planète Mars !

Donc, ce sont les coqs et les poules qui occupent actuellement la place où nos pères ont tant gèmi sous le joug de l'esclavage et des dimes.

— Elles sont clouées, les pauvres !

Et les coqs, fiers de leurs crêtes et de leurs queues, ne peuvent plus aller promener leurs harems dans les alentours, avec le malin plaisir de faire envie aux vieux garçons.

En fin de compte, si nous sommes charmés de faire partie d'un peuple libre, nous le sommes aussi de la réclusion des animaux chargés par la Nature de nous fournir les œufs que nous aimons et apprécions si justement.

Car, il n'y a pas à aller contre : les poules n'ont jamais fait que semer des guerres sous leurs pas, au temps où elles ont eu le privilège de libre parcours.

Il n'est pas nécessaire, objectera-t-on, d'avoir des poules pour se faire la guerre; les rois et autres personnages de cette catégorie ne possèdent sûrement pas de poulaillers, et pourtant cela ne les a jamais empêchés de se chicaner et de se battre avec leurs voisins, aussi bien que d'humbles propriétaires de poules. Parmi ces derniers, de tout temps, la liberté de leurs volatiles a occasionné des hostilités plus ou moins graves et « les poules de Jean-Louis » m'en a rappelée une qui fut passablement chaude et dans laquelle je jouai un rôle assez conséquent. Un matin, en grand mystère, une dame surnommée « la muette » vint me trouver : Dites-voir, vous ne savez sans doute pas que la voisine de votre jardin conduit ses vingt poules dans ce dernier qui n'est séparé de sa maison que de quelques pas; et qu'elle se tient au bas des « carreaux carrés » pour les empêcher d'en sortir!... Et puis elle fait bien autre chose encore! Je l'ai vue hier; de mes yeux vue, se pendre à vos haricots qui sont aussi grands que des arbres, en faire une provision placée dans son grand tablier de cuisine, courir l'apporter chez elle et revenir surveiller ses poules qui se bourraient de salades et de laitues.

— Merci de l'avis; j'irai faire un tour au jardin pendant l'après-midi!

Sans avoir l'air de rien, j'arrive au jardin où, en un clin d'œil, la voisine pénètre pour appeler ses poules, les rassembler et, vivement, les chasser du côté de leur poulailler.

— Vous avez raison de les éloigner, dis-je tranquillement: ce n'est pas rien de voir un pareil troupeau prendre mon jardin pour un pâturage!

Sa voisine se trouvant offensée prit la note la plus haute de sa gamme et me cria avec dédain:

— La belle affaire que quelques becquées de poules; et faut-il être rateau pour s'en plaindre! Et puis, pour ce qu'il y a dans votre jardin!... On n'y trouverait pas de quoi contenter l'envie d'un oiseau!

— Pourtant vous y avez trouvé assez de haricots pour en remplir votre tablier!

Là-dessus, la femme des poules crie encore davantage: et je rentre chez moi avant qu'elle soit tout à fait enragée!

Quelques moments plus tard, je vois arriver le mari qui est blanc d'indignation et de colère: Madame, vos propos peuvent faire supposer que ma femme s'approprie ce qui ne lui appartient pas: vous la faites donc passer pour une voleuse et je vais vous citer en jugement!

— Mais, Monsieur, votre dame s'étant plainte de la misère de mon jardin je lui ai rappelé tout simplement les haricots qu'elle y avait découverts et cueillis pour son dîner!

Un quart d'heure après le mari qui n'avait fait qu'un saut jusque chez lui pour se renseigner sur la provenance des haricots dont il s'était régalé, rentrait chez moi et m'avouait en toute sincérité le méfait de sa femme. Les haricots étaient si près! et les siens, cette année n'avaient « rien donné! » Il m'adressa les excuses de rigueur; mais la femme persista dans sa rancune: ce fut bien pour elle une de ces colères de poules qui, si on les comptait toutes, seraient trouvées aussi nombreuses que les étoiles de la voie lactée.

Toutefois, les vingt poules ont trouvé un autre pâturage et leur propriétaire ne m'a plus jamais reproché la misère de mon jardin!

* * *

Nous croyons que personne n'aura jamais l'idée d'entreprendre une croisade en faveur d'une nouvelle émancipation des poules: et même nous avons la conviction qu'aussitôt que des relations sérieuses seront établies entre nous et notre voisine Mars, nous chercherons à obtenir de notre planète amie qu'elle tienne ses poules « fermées » dès l'apparition, au printemps, du premier brin d'herbe. Ne sera-ce pas un acte de sage prudence? Et ne serait-il

pas bien triste, après avoir eu tant de peine à leur connaissance, de nous trouver un jour en guerre avec elle pour des poules?

C. des Bois.

Propos du Vieux Loclois. — La fille du restaurant, à une dame qui, ayant pris place pour dîner, consulte un peu longuement la carte des mets du jour:

— Madame désire-t-elle de la langue?

— Ne l'aime pas ce qui sort de la bouche des animaux.

— Alors... un œuf?

Les affaires sont les affaires. — Un marchand de livres allait de porte en porte. Il revint dix fois à la charge chez un personnage irascible. Furieux celui-ci s'écria:

— Je vous ai dit non, non et non. Ma parole, votre insistance est devenue de l'insolence et je ne trouve pas de mots pour exprimer ma colère!...

— Dans ce cas, j'ai votre affaire, Monsieur. Voici un excellent dictionnaire, bien relié, pas cher.

LE GLOSSAIRE DES PATOIS ROMANDS

Nous publions, aujourd'hui, une notice de notre fidèle collaborateur Méline sur l'importante et intéressante publication qu'est le *Glossaire des patois romands*. D'autre part, un de nos anciens collaborateurs, M. Octave Chambaz, nous a adressé, sur la même publication, une étude fort complète dont nous commencerons, samedi prochain, la publication. Il y en aura pour deux numéros. Abondance de biens ne nuit pas. D'ailleurs, nous restons bien ainsi dans le domaine particulier du *Conteur*.

* * *

Glossaire des patois de la Suisse Romande, 1er fascicule. — Un événement d'importance linguistique grande vient de se produire: *Le glossaire des patois de la Suisse romande a paru!*

Les patois se mouraient. Ils sont morts en certaines régions!

Trois courageux érudits heureusement ont consacré leurs vies à sauver nos savoureux dialectes de l'oubli: MM. les professeurs Gauchat, Jeanjaquet et Tappolet, aidés du professeur Muret de Genève, ont eu le courage d'entreprendre ce travail immense, mis sur chantier il y a plus de 25 ans!

Les trois savants ont d'abord rassemblé des matériaux de toutes sortes, documents précieux; ils les ont classés, ordonnés, établi un dossier de un million cinq cent mille fiches et formé deux gros volumes de bibliographie patoise.

Un semblable travail a déjà été effectué pour les dialectes de la Suisse allemande, il arrive à son terme après trente ans.

Le petit « Conteur Vaudois » a toujours fait son possible pour répandre le goût du langage de nos pères et en retarder la disparition, mais les moyens dont dispose notre modeste feuille sont plus limités que sa persévérance et sa bonne volonté, c'est pourquoi nous saluons avec joie et respect l'intéressant premier fascicule du *Glossaire des Patois romands*.

Nous autres vaudois ne connaissons guère dans ce genre de littérature que le *Glossaire du Doyen Bridel*, mais à l'époque où fut écrit cet ouvrage, la dialectologie n'existait pas; la biologie des mots, leur étymologie, leur phonétique n'étaient pas l'objet d'une étude raisonnée et rigoureuse comme elle l'est aujourd'hui; on ne comprenait pas l'intérêt scientifique d'un pareil travail.

Les temps ont changé et les études ont progressé. Le glossaire expose clairement les règles et les lois auxquelles sont soumises ces différentes disciplines actuellement admises.

En dehors de sa valeur philologique et linguistique, le glossaire Gauchat-Jeanjaquet-Tappolet constitue un hommage patriotique à nos ancêtres, à leurs coutumes, à leurs vêtements, à leur mobilier, à leurs ustensiles, à leur folk-lore, à leurs mœurs, autant dire à toute leur vie matérielle et spirituelle.

Nous croyons promettre aux lecteurs de ce premier fascicule quelques moments très agréables. On lira d'abord une préface de M. Piaget, président de la commission philologique du glossaire; cette préface explique « con amore » le but de l'ouvrage; elle précède une introduction des auteurs commentant l'œuvre, son organisation, son système de transcription, les nombreuses sources consultées, etc.

Pour arriver à chef en un délai relativement court, cette entreprise a besoin de l'appui moral et matériel de beaucoup de lecteurs: aux gens bien nés auxquels la patrie est chère, il leur apprendra à mieux connaître leur pays; penseurs, amoureux du bon très vieux temps, philologues, goûteront un plaisir très

vif à distiller un texte limpide et instructif. Les simples curieux auront l'occasion d'orner leur esprit en parcourant ce bel ouvrage illustré d'images fort bien venues, complétant le texte d'une façon très heureuse.

Puisse l'œuvre « de bonne foy » qu'est le *Glossaire des patois de la Suisse romande*, réussir au gré des souhaits de ceux qui ont eu l'honneur et le courage de l'entreprendre.

Méline.

UNE JOLIE BALLADE

N jour ou l'autre, par le beau temps, faites la promenade suivante; je garantis que vous la trouverez délicieuse.

Des Charbonnières, on met le cap sur le Chalet des Plans, montagne qui forme en quelque sorte la fin de la chaîne du Risoud du côté de Vallorbe et dont on aperçoit très bien le chalet couvert de zinc, du sommet de la Dent de Vaulion. **Donc à partir des Charbonnières** on gagne le Haut des Prés — (remarque en passant une pierre encastrée dans le mur, et qui porte avec l'ours de Berne, la date de 1613) — puis une fois dans le pâturage, on prend un chemin qui se détache à droite d'un autre, file vers le nord, traverse des bouquets de hêtre, des clairières, de jeunes futaies et sans beaucoup monter, atteint le Chalet des Plans (1162 m.). Une heure suffit! Ce chalet des Plans est un vaste plateau dont le sol est formé d'un système de dalles presque horizontales, recouvertes d'une faible épaisseur de terre et volontiers éprouvé par la sécheresse. Le panorama dont on jouit est peu étendu; il est tout entier dominé par la Dent dont on aperçoit le précipice tout entier, de face, avec ses farouches couloirs, ses bancs de rochers inaccessibles, étagés les uns sur les autres, son maigre boisement. Tableau de sauvage et grandiose beauté.

Au sud du chalet, s'ouvre une combe bien dégagée — la Combe du cimetière. — En la suivant pendant quelques minutes, on arrive à l'emplacement du chalet en ruines, dit des Rouettes, un lieu solitaire, ceinturé de bois, dominé par les escarpements de la Dent, avec le même système de dalles rocheuses compactes qu'au Chalet des Plans.

Maintenant, quelle est l'histoire de ce chalet des Rouettes, dont il ne reste que de vagues murs recouverts d'arbres déjà hauts! Nous l'ignorons et remercions d'avance la personne qui pourrait donner quelques éclaircissements à ce propos.

Du plan des Rouettes, un joli chemin aboutit en se précipitant à la route du Crêt Cantin. Un joli chemin, car il est tout en entier sous bois, dominé par de grands sapins à la tige élancée, dominant eux-mêmes un fouillis de hêtres, à la splendide teinte automnale. Quelque part à gauche, au pied d'un rocher, une source d'une fraîcheur exquise.

Regagner les lieux habités? Remonter la route du Crêt Cantin jusqu'à la Grand'Combe et descendre par la grande route de Mouthe, au Séché ou au Lieu; ou mieux, descendre jusqu'au poste de douane et aboutir au Pont par le chalet du Mont d'Orzeires et la Tornaz; ou mieux encore, descendre à la source de l'Orbe par le sentier des Grottes, passer à Lardier et grimper la Poueta Combe, le ravin aux prés verts, par où passe la ligne électrique, et que l'on distingue très nettement du sommet de la Dent. On atteint la route de Vallorbe un peu au-dessus de l'entrée du tunnel, aux Epiais.

Cette promenade peut s'effectuer en une toute petite après-midi, entre les deux trains. Un jour ou l'autre, avant l'hiver, en cette saison dernière où les bois ont revêtu leur glorieuse parure, tentez-la; vous y trouverez certainement du plaisir et pour la plupart d'entre vous, lecteurs, vous parcourrez du pays tout neuf.

S. A.